

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur des services de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service Habitat d'urgence et à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables à Limoges Métropole

NP 28139

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er** Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article 1.122.4° du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la Filie aménagement, espace public et mobiliers durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Tout acte de commande, y compris sous le régime RINOCÉ et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 10 000 € HT de la Direction de la voirie.
- Tous les ordres de services de la Direction de la voirie.
- Signature des Procès-verbaux de réception relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole.
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie.
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et délibérations de projet de travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Actes de conformité des travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Permis de voirie.
- Dossiers de travaux pour le compte des usagers et aménagements.
- Réponses aux demandes d'autorisation de travaux exceptionnels.


Tout document relatif aux autorisations, sous ses conditions de validité d'urgence voirie.

- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Autorisations de service fait et autorisations de bonne exécution des prestations justificatif de capacité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie.

ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28139.pdf  
(.pdf, 160,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER